Publié sur *U2P* (https://u2p.nc)

C'est parti pour la marche à blanc de la TGC !

La TGC commence ce 1er avril !

?C'est parti pour la marche à blanc de la TGC !
Adhérants artisans, commerçants de proximité et professions libérales,
l'U2P-NC est à votre disposition pour vous aider !
Pour la date de début de la marche à blanc, nous tenions à partager ce communiqué du gouvernement :

République française

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉ

Présidence

lundi 27 mars 2017

COMMUNIQUÉ

TGC : la marche à blanc débute bien au 1er avril

Des informations erronées circulent actuellement selon lesquelles le lancement du processus de marche à blanc relatif à la TGC serait reporté de deux ou trois mois, e n'entrerait donc pas en vigueur au 1er avril prochain, comme prévu par la loi de pays adoptée au Congrès.

Ces informations sont soit la conséquence d'une incompréhension, soit d'une volonte délibérée de nuire et de jeter le trouble.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie confirme la date du lancement de la marche à blanc au 1er avril prochain.

Ces derniers mois, le gouvernement, la Direction des Services Fiscaux, les organismes consulaires (CCI, Chambre de métiers, Chambre d'agriculture), les fédérations patronales ont mené des campagnes d'information et animé des cycles de formation à destination de leurs ressortissants et de leurs adhérents, afin que les mécanismes de mise en œuvre de la marche à blanc et de la TGC soient compris de tous. Aujourd'hui, tout le monde est prê et rien n'empêche le démarrage de la marche à blanc au 1er avril.

La réunion du vendredi 24 mars entre le gouvernement et les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats de salariés), était entièrement consacrée au vole compétitivité de la loi.

Les travaux sur les filières visant à mettre au point les contrats de compétitivité vont se poursuivre au-delà du 1er avril. Ces travaux portent sur le nouveau mécanisme de formation des prix avec la suppression des taxes et leur substitution par la TGC, avec pou objectif final une baisse durable des prix.

Les discussions avec le MEDEF, La CGPME, l'UPA et l'Intersyndicale Vie Chère, on permis de faire un point d'étape et se sont conclues sur une volonté partagée de poursuivre les travaux en vue de finaliser prochainement les contrats en cours.

En tout état de cause, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dénonce une opération de désinformation orchestrée par ceux qui, pour des raisons électoralistes, cherchent à torpiller par tous les moyens, les réformes en cours.

Le président du gouvernement
Philippe Germain